

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 6, 1986

(3)

[Text]

The Legislative Committee on Bill C-2, An Act to dissolve Canagrex and to amend certain Acts in consequence thereof, met at 3:34 o'clock p.m., this day, the Chairman, Marcel Tremblay, presiding.

Members of the Committee present: Don Boudria, Lee Clark, Marc Ferland, Sid Fraleigh, Stan Hovdebo.

Witnesses: From the Export Development Corporation: Brock King, Senior Vice-President, Export Insurance Group; J. Grady Kittleson, Manager, Agricultural Insurance Services.

The Committee resumed consideration of Bill C-2, An Act to dissolve Canagrex and to amend certain Acts in consequence thereof. (*See Minutes of Proceedings, Issue No. 1*).

On Clause 1

The witnesses made statements and answered questions.

Clause 1 was allowed to stand.

Clauses 2, 3, 4, 5, 6 and 7 were severally carried.

The Schedule carried.

Clause 1 carried.

The Title carried.

Bill C-2 carried on division.

Ordered,—That the Chairman report Bill C-2 to the House.

At 4:24 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

G.A. Sandy Birch

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 6 NOVEMBRE 1986

(3)

[Traduction]

Le Comité législatif sur le projet de loi C-2, Loi portant dissolution de la société Canagrex et modifiant certaines lois en conséquence, se réunit, aujourd'hui à 15 h 34, sous la présidence de Marcel Tremblay, (*président*).

Membres du Comité présents: Don Boudria, Lee Clark, Marc Ferland, Sid Fraleigh, Stan Hovdebo.

Témoins: De la Société pour l'expansion des exportations: Brock King, premier vice-président (Services): Groupe de l'assurance à l'exportation: J. Grady Kittleson, directeur, Services d'assurance agricole.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-2, Loi portant dissolution de la société Canagrex et modifiant certaines lois en conséquence. (*Voir Procès-verbaux et témoignages, fascicule n° 1*).

Article 1

Les témoins font des déclarations et répondent aux questions.

L'article 1 est réservé.

Les articles 2, 3, 4, 5, 6, et 7 sont respectivement adoptés.

L'annexe est adoptée.

L'article 1 est adopté.

Le Titre est adopté.

Le projet de loi C-2 est adopté avec voix dissidente.

Il est ordonné,—Que le président fasse rapport, à la Chambre, du projet de loi C-2.

À 16 h 24, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

G.A. Sandy Birch